

# CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE  
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

## Adoption du Plan de Déplacements Urbains 2020-2030 !

*Mis en ligne le lundi 18 novembre 2019 par lj*

**Le PDU 2020-2030 de Sète agglomère méditerranée est désormais adopté depuis le jeudi 14 novembre 2019.**



**Suite à l'avis favorable sans réserve par le Commissaire enquêteur (ce qui est assez rare pour un document comme celui-ci, soulignons-le), le Conseil communautaire a adopté le Plan de déplacements urbains de Sète agglomère méditerranée 2020-2030 ce jeudi 14 novembre 2019.**

Pour rappel, Sète agglomère méditerranée s'est engagée, en mars 2017, dans une démarche volontaire d'élaboration de PDU, outil majeur de planification qui définit pour les 10 prochaines années la stratégie d'agglomération en matière de Mobilité. Ce document est constitué de 4 grands objectifs, 15 actions et 50 mesures.

L'ensemble du PDU est accessible pour tous sur le site internet de Sète agglomère méditerranée et sur le site dédié [pdu.agglopoie.fr](http://pdu.agglopoie.fr). Ce dernier, perdurera par ailleurs pour continuer à faire vivre la démarche engagée.

Consultez ici : [Le PDU 2020-2030 de Sète agglomère méditerranée](#)

### **Sète agglomère méditerranée**

4, avenue d'Aigues  
BP 600  
34110 Frontignan  
Tél. : 04 67 46 47 48  
Fax : 04 67 46 47 47